

1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice

Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Aluminium-Spray A-100

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: Aérosol technique

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: WEICON Inc.

Rue/B.P.: 20 Steckle Place, Unit 20

Place, Lieu: Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

WWW: www.weicon.caE-mail: info@weicon.ca

Téléphone: +1-519-896-5252

Télécopie: +1-519-896-5254

Service responsable de l'information:

Product-Safety-Department

Téléphone: +49(0)251 / 9322 - 0, Email: msds@weicon.de

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence en cas d'intoxication – Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**Transport:****Numéro d'appel d'urgence en cas d'accident - Canada (24h): Tel: ++1 866 928 0789**

2. Identification des dangers

Aperçu de cas d'urgence

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide

Forme: Aérosol

Odeur: caractéristique

Classification: Aerosol 1; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3; Aquatic Chronic 3;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger:

Aérosol extrêmement inflammable.

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page:

2 de 16

Conseils de prudence:

Tenir hors de portée des enfants.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Ne pas perforez, ni brûler, même après usage.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Éviter le rejet dans l'environnement.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

Dangers non classés ailleurs

Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique en cas de doses élevées. Risque d'une acidose métabolique.
Provoque une légère irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
voir section 11: Informations toxicologiques

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page:

3 de 16

3. Composition / Informations sur les composants

Composants pertinents:

n°CAS	Désignation	Teneur	Classification
CAS 141-78-6	Acétate d'éthyle	15 - 20 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 67-64-1	Acétone	10 - 15 %	Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3.
CAS 1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	< 10 %	Flam. Liq. 3. Acute Tox. 4 (dermique). Acute Tox. 4 (par inhalation). Skin Irrit. 2.
CAS 7429-90-5	Poudre d'aluminium, flegmatisé	< 10 %	Flam. Sol. 1. Water-react. 2.
CAS 123-86-4	Acétate de n-butyle	< 10 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3.
CAS 64742-95-6	Hydrocarbures, C9, aromatiques	< 10 %	Flam. Liq. 3. STOT SE 3. Asp. Tox. 1. Aquatic Chronic 2.
CAS 64742-48-9	Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	< 10 %	Asp. Tox. 1.
CAS 106-97-8	n-Butane, pur	10 - 20 %	Flam. Gas 1. Compr. Gas.
CAS 74-98-6	Propane	10 - 20 %	Flam. Gas 1. Liquef. Gas.

4. Premiers secours

En cas d'inhalation: Transporter la victime à l'air frais, desserrer ses vêtements et l'allonger. En cas de malaises, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Ingestion:

Ne pas provoquer de vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. En cas de malaises, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Provoque une légère irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Informations pour le médecin

Traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

-97 °C

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Agents d'extinction appropriés:

Mousse résistante à l'alcool, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page:

4 de 16

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles qui sont plus lourds que l'air. Ils s'épanchent au niveau du sol et peuvent causer un retour de flammes sur de grandes distances.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de fumée et de vapeurs toxiques. Il peut se dégager par ailleurs: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés. En cas d'incendie ne pas inspirer les fumées.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau et les retirer si possible de la zone dangereuse.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Assurer une aération suffisante. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions en matière d'environnement:

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations. En cas de dégagement, prévenir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser avec un produit absorbant non inflammable (par ex. sable/terre/kieselguhr/vermiculite) et éliminer conformément aux dispositions légales en vigueur.

Indications complémentaires:

Utiliser des appareils protégés contre l'explosion et des outils qui ne lancent pas d'étincelles.

7. Manipulation et stockage**Manipulation**

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 5 de 16

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
141-78-6	Acétate d'éthyle	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1440 mg/m ³ ; 400 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	150 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1440 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	1440 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1400 mg/m ³ ; 400 ppm
		EUA: OSHA: TWA	1400 mg/m ³ ; 400 ppm
67-64-1	Acétone	Canada, Alberta: OEL 15 min	1800 mg/m ³ ; 750 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	1200 mg/m ³ ; 500 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	500 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	250 ppm
		Canada, Québec: VECD	2380 mg/m ³ ; 1000 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1190 mg/m ³ ; 500 ppm
		EUA: ACGIH: STEL	500 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	250 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	590 mg/m ³ ; 250 ppm
		EUA: OSHA: TWA	2400 mg/m ³ ; 1000 ppm
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	Canada, BC: OEL STEL	150 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	100 ppm
		EUA: OSHA: TWA	435 mg/m ³ ; 100 ppm
7429-90-5	Poudre d'aluminium, flegmatisé	Canada, Alberta: OEL 8 hour	10 mg/m ³ (Metal Dust)
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	5 mg/m ³ (Pyro powders, exprimé en Al)
		Canada, BC: OEL TWA	1 mg/m ³
		Canada, Québec: VEMP	10 mg/m ³ Métaux
		EUA: ACGIH: TWA	1 mg/m ³
		EUA: NIOSH: TWA	10 mg/m ³ (fraction inhalable)
		EUA: NIOSH: TWA	5 mg/m ³ (fraction inhalable)
		EUA: OSHA: TWA	15 mg/m ³ (fraction inhalable)
		EUA: OSHA: TWA	5 mg/m ³ (fraction respirable)
		NIOSH: Ceiling	5 mg/m ³ (fraction inhalable)
123-86-4	Acétate de n-butyle	Canada, Alberta: OEL 15 min	950 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, Alberta: OEL 8 hour	713 mg/m ³ ; 150 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	20 ppm
		Canada, Québec: VECD	950 mg/m ³ ; 200 ppm
		Canada, Québec: VEMP	713 mg/m ³ ; 150 ppm
		EUA: NIOSH: STEL	950 mg/m ³ ; 200 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	710 mg/m ³ ; 150 ppm
		EUA: OSHA: TWA	710 mg/m ³ ; 150 ppm
			710 mg/m ³ ; 150 ppm
106-97-8	n-Butane, pur	Canada, Alberta: OEL 8 hour	1000 ppm
		Canada, BC: OEL STEL	750 ppm
		Canada, BC: OEL TWA	600 ppm
		Canada, Ontario: OEL TWA	800 ppm
		Canada, Québec: VEMP	1900 mg/m ³ ; 800 ppm
		EUA: ACGIH: TWA	2370 mg/m ³ ; 1000 ppm
		EUA: NIOSH: TWA	1900 mg/m ³ ; 800 ppm



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017
Version: 3
Langue: fr-CA,US
Date d'édition: 10/janv./2017

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 7 de 16

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
74-98-6	Propane	Canada, Alberta: OEL 8 hour Canada, Québec: VEMP EUA: NIOSH: TWA EUA: OSHA: TWA	1000 ppm 1800 mg/m ³ ; 1000 ppm 1800 mg/m ³ ; 1000 ppm 1800 mg/m ³ ; 1000 ppm

Valeurs limites biologiques:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil	Paramètre	Échantillonnage
67-64-1	Acétone	EUA: ACGIH-BEI, urine	25 mg/L	acétone	fin de l'exposition voire fin du processus
1330-20-7	Xylène (mélange d'isomères)	EUA: ACGIH-BEI, urine	1.5 g/g créatinine	Methylhippuric acids	fin de l'exposition voire fin du processus

Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

Protection individuelle

Protection yeux/visage Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

Protection de la peau Porter un vêtement de protection approprié.

Gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.

Type de gants: Caoutchouc butyle - Epaisseur du revêtement: >= 0.7 mm

Période de latence: >= 60 min

Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.

La classe du filtre de protection respiratoire doit impérativement être adaptée à la concentration maximale de matière nocive (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant se dégager lors de la manipulation du produit.

S'il survient une élévation de la concentration: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Changer les vêtements imprégnés. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Equiper les lieux de travail d'un rince-oeil et d'une douche de premier secours.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect: État physique à 20 °C et 101.3 kPa: liquide
Forme: Aérosol

Odeur: caractéristique

Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

Valeur pH: Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page:

8 de 16

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C
Point éclair/plage d'inflammabilité:	-97 °C
Vitesse d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Aérosol extrêmement inflammable.
Limites d'explosibilité:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	Aucune donnée disponible
Solubilité:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives:	Le produit est non explosif. Formation possible de mélanges vapeur/air risquant d'exploser.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Aérosol extrêmement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Stabilité chimique:	Stable si stocké dans les conditions prévues.
Possibilité de réactions dangereuses	Réceptacle sous pression. Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
Conditions à éviter:	Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte. Protéger de la radiation solaire et de températures supérieures à 50 °C.
Matières incompatibles:	Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.
Produits de décomposition dangereux:	En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.
Décomposition thermique:	Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

Tests toxicologiques

Effets toxicologiques:

Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix (estimé): > 2000 mg/kg

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ATEmix poussières/brouillard (estimé): > 5 mg/L/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Endommagement/irritation des yeux: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 10 de 16

Autres informations:

Indication sur Acétate d'éthyle:

DL50 Rat, par voie orale: > 5000 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: > 20000 mg/kg
DL50 Rat, par inhalation: 200 mg/L

Indication sur Acétone:

DL50 Rat, par voie orale: 5800 mg/kg
DL50 Rat, dermique: > 15000 mg/kg
DL50 Rat, par inhalation: 76 mg/L/4h

Indication sur Xylène (mélange d'isomères):

DL50 Rat, par voie orale: 3523 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: 12126 mg/kg
CL50 Rat, par inhalation: 27.6 mg/m³/4h

Indication sur Acétate de n-butyle:

DL50 Rat, par voie orale: 10760 - 12789 mg/kg (OECD 423)
DL50 Lapin, dermique: > 14112 mg/kg (OECD 402)
CL50 Rat, par inhalation 21 mg/L/4h (OECD 403)

Indication sur Hydrocarbures, C9, aromatiques:

DL50 Rat, par voie orale: 3492 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: > 3160 mg/kg
CL50 Rat, par inhalation: > 6.2 mg/m³

Indication sur Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:

DL50 Rat, par voie orale: > 5000 mg/kg
DL50 Lapin, dermique: > 2000 mg/kg

Pour un effet cancérrogène:

Indication sur Xylène (mélange d'isomères):

IARC Rating: Group 3
OSHA Carcinogen: not listed
NTP Rating: not listed

Symptômes

En cas d'inhalation:

L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

Autres symptômes: Difficultés respiratoires, maux de tête, vertiges, nausée, état inconscient.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Effet narcotique en cas de doses élevées. Risque d'une acidose métabolique.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Toxicité aquatique:

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indication sur Hydrocarbures, C9, aromatiques:

Toxicité pour le poisson: LL50 *Oncorhynchus mykiss*: 9.2 mg/L/96h (OECD 203)
Toxicité pour la daphnia: EL50 *daphnia magna* (puce d'eau géante): 3.2 mg/L/48h (OECD 202)
Toxicité pour les algues: ELb50 *Pseudokirchneriella subcapitata* (algue verte): 2.6 mg/L/72h (OECD 201)

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Indications diverses:

Aucune donnée disponible

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 11 de 16

Indications diverses relatives à l'écologie

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations. Danger pour l'eau potable en cas d'infiltration dans le sol, même en petites quantités.

13. Considérations relatives à l'élimination**Produit**

Recommandation: Déchets spéciaux. Même après usage, ne pas ouvrir de force ni incinérer. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.

Conditionnement

Recommandation: Vider soigneusement et si possible complètement. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

14. Informations relatives au transport**USA: Department of Transportation (DOT)**

Identification number: UN1950
Désignation technique spécifique: UN 1950, AÉROSOLS
Hazard class or Division: 2.1
Labels: 2.1
Dispositions particulières: N82
Packaging – Exceptions: 306
Packaging – Non-bulk: None
Packaging – Bulk: None
Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 75 kg
Quantity limitations – Cargo only: 150 kg
Vessel stowage – Location: A
Vessel stowage – Other: 25, 87, 126

**Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)**

UN Number: UN1950
Shipping name: UN 1950, AÉROSOLS
TDG class: 2.1
Special provisions: 80, 107
Explosive limit and limited quantity index: 1 L
Passenger carrying road or rail index: 75 L



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 12 de 16

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2, Subrisk-, see SP63
Groupe d'emballage:	-
Numéro EmS:	F-D, S-U
Dispositions particulières:	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités limitées:	See SP277
Excepted quantities:	E0
Conditionnement - Instructions:	P207, LP200
Conditionnement - Réglementations:	PP87, L2
IBC - Instructions:	-
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	-
Instructions réservoirs - Réglementations:	-
Arrimage et manutention:	SW1 SW22
Séparation:	SG69
Propriétés et observations:	-
Polluant marin:	non
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Numéro UN d'identification:	UN 1950
Désignation technique spécifique:	UN 1950, AEROSOLS, inflammable
Class or division, Subsidiary risk:	Class 2.1
Etiquette de danger:	Flamm. gas
Excepted Quantity Code:	E0
Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.:	Pack.Instr. Y203 - Max. Net Qty/Pkg. 30 kg G
Passenger and Cargo Aircraft:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 75 kg
Avion cargo uniquement:	Pack.Instr. 203 - Max. Net Qty/Pkg. 150 kg
Dispositions particulières:	A145 A167 A802
Emergency Response Guide-Code (ERG):	10L

15. Règlements

Directives nationales - Canada

Aucune donnée disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 13 de 16

Directives nationales - U.S. Federal Regulations

Acétate d'éthyle:	TSCA Inventory: listed; EPA flags T TSCA HPVC: not listed Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U112 NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0260
Acétone:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Air Act: SOCMI Chemical: yes Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U002 RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8240 / PQL 100 NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0004*
Xylène (mélange d'isomères):	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Carcinogen Status: IARC Rating: Group 3 OSHA Carcinogen: not listed NTP Rating: not listed Clean Air Act: Hazardous Air Pollutants: Code XOY SOCMI Chemical: yes Clean Water Act: Hazardous Substances: RQ 100 lbs. Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 100 lbs. RCRA Hazardous Wastes: Code U239 RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8020, 8240 / PQL 5, 5 SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard
Poudre d'aluminium, flegmatisé:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Other Environmental Laws: SARA Title III Section 313, Toxic Release: Conc. 1.0% / Threshold Standard NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0022
Acétate de n-butyle:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed Clean Water Act: Hazardous Substances: RQ 5000 lbs. Other Environmental Laws: CERCLA: RQ 5000 lbs. NIOSH Recommendations: Occupational Health Guideline: 0072
Hydrocarbures, C9, aromatiques:	TSCA Inventory: listed TSCA HPVC: not listed
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité:	TSCA Inventory: listed; EPA flags XU TSCA HPVC: not listed



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 14 de 16

n-Butane, pur:

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Clean Air Act:

Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline: 0068*

Propane:

TSCA Inventory: listed

TSCA HPVC: not listed

Clean Air Act:

Accidental Release Prevention: Threshold 10000 lbs. / Basis for listing = f

NIOSH Recommendations:

Occupational Health Guideline: 0524



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme WHMIS 2015 et ANSI Z400.1-2010

Mise à jour: 2/janv./2017

Version: 3

Langue: fr-CA,US

Date d'édition: 10/janv./2017

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 15 de 16

Directives nationales - U.S. State Regulations

Acétate d'éthyle:

Delaware Air Quality Management List:
DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply
Idaho Air Pollutant List:
Title 585: AAC: 70 - EL: 93,3 - OEL: 1400 - Title 586: -
Main Hazardous Air Pollutants:
Me 2005: HAP - Hap Rpt: 20000
Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8
Minnesota Haz. Substance:
Codes: AO - Ratings: 6.83 - Status: Title III.
New York List of Hazardous Substances:
RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.
Pennsylvania Haz. Substance code: E
Washington Air Contaminant:
TWA: 400 ppm - 1400 mg

Acétone:

California Prop 65 List: None
Delaware Air Quality Management List:
DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply
Idaho Air Pollutant List:
Title 585: AAC: 89 - EL: 119 - OEL: 1780
Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 F9
Minnesota Haz. Substance:
Codes: AON - Ratings: 7.16 - Status: Title III
New York List of Hazardous Substances:
RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.
Pennsylvania Haz. Substance code: E
Washington Air Contaminant:
TWA: 750 ppm - 1800 mg - STEL: 1000 ppm - 2400 mg

Xylène (mélange d'isomères):

Delaware Air Quality Management List:
DRQ: 100 - RQ State: Federal Regulations Apply
Idaho Air Pollutant List:
Title 585 -- Title 586 --
Maine Hazardous Air Pollutants:
Me 2005: HAP - Hap Rpt: 2000
Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4 F8 F9
Michigan Critical Material:
Note: - CMR: 44 - Parameter: 01330-20-7 -
Annual Usage Parameter: 100
Minnesota Haz. Substance:
Codes: ANO - Ratings: 8.77 - Status: Air Pollutant. Title III. TRI.
New Jersey RTK Hazardous Substance:
DOT: 1307 - Sub No.: 2014 - TPQ: -
New York List of Hazardous Substances:
RQ -- Air: 1000 - RQ -- Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.
Pennsylvania Haz. Substance code: E
Washington Air Contaminant:
TWA: 100 ppm / 435 mg - STEL: 150 ppm / 655 mg

Acétate de n-butyle:

CAS# 123-86-4 can be found on the following state right to know lists:
- California, Massachusetts, Minnesota, New Jersey, Pennsylvania.

Aluminium-Spray A-100

Numéro de matière 110500

Page: 16 de 16

n-Butane, pur:

Delaware Air Quality Management List:

DRQ: F 1000** - RQ State: State requirements differs from Federal
Massachusetts Haz. Substance codes: 4,5,6

Minnesota Haz. Substance:

Codes: A - Ratings: - - Status: Title III

New Jersey RTK Hazardous Substance:

DOT: 1011 - Sub No.: 0273 - TPQ: -

Pennsylvania Haz. Substance code: -

Washington Air Contaminant:

TWA: 800 ppm - 1900 mg

16. Autres informations

Texte pour l'étiquetage: Contient 15 - 20 % Acétate d'éthyle, 10 - 15 % Acétone, < 10 % Xylène (mélange d'isomères), < 10 % Poudre d'aluminium, flegmatisé, < 10 % Acétate de n-butyle, < 10 % Hydrocarbures, C9, aromatiques, < 10 % Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, 10 - 20 % n-Butane, pur, 10 - 20 % Propane. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 2 (Moderate)

Fire: 4 (Severe)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 2 (Moderate)

Flammability: 4 (Severe)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

HEALTH	2
FLAMMABILITY	4
PHYSICAL HAZARD	0
	X

Raison des dernières modifications:

ADR/RID 2017, IMDG 2017

Créée:

22/sept./2015

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.